

APPEL À CANDIDATURES POUR LA SÉLECTION DE JEUNES PROFESSIONNELS (18 - 35 ANS)

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au Sénégal, le secteur culturel et créatif dispose d'un fort potentiel artistique et d'un savoir-faire reconnu, porté par une jeunesse dynamique et créative. Cependant, ce potentiel reste souvent freiné par un déficit de compétences techniques, numériques et entrepreneuriales adaptées aux exigences actuelles du marché du travail et aux mutations rapides du secteur.

La formation et la professionnalisation constituent des leviers essentiels pour structurer durablement ce secteur et renforcer l'employabilité des jeunes. C'est dans cette perspective que le présent projet propose de soutenir **4 parcours de formation intensifs**, d'une durée maximale de **3 mois**, au bénéfice de **50 jeunes**, afin de consolider les dispositifs de formation continue, favoriser la certification des compétences, et renforcer les passerelles entre formation, stage professionnel et emploi.

Compte tenu du format intensif et court de ces parcours (3 mois), ils s'adressent à des jeunes justifiant déjà d'une **pratique ou expérience préalable dans la filière visée (d'au moins 2 ans, qu'elle soit formelle, informelle ou autodidacte)**. Chaque parcours vise ainsi une double finalité : renforcer l'employabilité immédiate des jeunes et faciliter leur **insertion en stage professionnel au sein d'une structure d'accueil (3 mois)**, en vue d'une **insertion à l'emploi** à l'issue de ce stage.

Une attention particulière est portée à **l'inclusion et à l'équité de genre**, en veillant à renforcer la participation et la visibilité des jeunes femmes dans les métiers culturels et numériques, aujourd'hui encore sous-représentées dans ces filières.

Cet appel à candidatures s'adresse aux :

- **jeunes candidats et candidates** âgées de 18 à 35 ans souhaitant intégrer un parcours de formation.

2. OBJECTIFS DU PROJET

- Renforcer les compétences techniques, numériques et entrepreneuriales de 50 jeunes dans les métiers du secteur culturel.
- Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes artistes émergents et collectifs créatifs.
- Favoriser la reconnaissance et la certification des compétences acquises.
- Renforcer la participation et la visibilité des jeunes femmes dans les métiers culturels et numériques.
- Créer des passerelles durables entre formation, emploi et entrepreneuriat culturel, en partenariat avec les acteurs publics, privés et académiques.

3. MÉTIERS CIBLÉS

Les parcours de formation ont vocation à couvrir un vaste éventail de compétences du secteur culturel et créatif. À titre indicatif (et non exhaustif), ils s'adressent notamment aux métiers suivants :

- **Technique et spectacle vivant** : Régie son / lumière / plateau, sonorisation, éclairage, installation technique, sécurité et prévention des risques
- **Gestion et production** : Administration culturelle, gestion de projet, charge de production
- **Exposition et patrimoine** : Muséographie, curating (commissariat d'exposition), production et montage d'expositions
- **Édition et contenus** : Édition et publication (livres, catalogues, magazines), sound design
- **Développement et diffusion** : Communication culturelle, marketing, monétisation
- *(Ainsi que tout autre métier connexe des industries culturelles et créatives)*

4. CANDIDATURE DES JEUNES

4.1 Public cible

- Jeunes artistes émergents et membres de collectifs créatifs
- Âgés de **18 à 35 ans**
- Être disponible pour suivre l'intégralité de la formation et du stage dans la zone désignée pour le parcours

4.2 Critères d'éligibilité

Critère	Détail
Âge	Entre 18 et 35 ans à la date de dépôt de candidature
Expérience préalable	Justifier d'au moins deux (2) années d'expérience, y compris les stages académiques ou professionnels dans le métier/la filière visée (formelle, informelle, autodidacte, associative ou via projets personnels). Cette formation nécessite des bases solides et n'est pas ouverte aux débutants complets.
Motivation	Projet professionnel clair d'intégration à un métier du secteur culturel (son, communication, production, etc.)
Disponibilité	Disponibilité complète sur toute la durée du parcours (jusqu'à 6 mois : 3 mois de formation + 3 mois de stage)
Démarche	Être en recherche active de professionnalisation, de structuration de son activité ou d'insertion durable dans le secteur culturel

Mobilité / présence	Être disponible pour suivre l'intégralité de la formation et du stage dans la zone désignée pour le parcours
Portfolio	Présenter un portfolio mettant en avant les réalisations, projets ou expériences pertinentes
Lettre de recommandation	Fournir une (ou plus) lettre de recommandation émanant de personnes ou de structures ayant collaboré avec le candidat (Apprécié, mais non obligatoire)

Le niveau d'expérience requis sera précisé pour chaque parcours en fonction du métier visé et du niveau technique de la formation.

4.3 Critères de sélection (grille de priorisation)

- **Niveau et pertinence de l'expérience acquise** : nature et durée de la pratique déjà exercée dans la filière visée (autoformation, projets réalisés, stage antérieur, activité au sein d'un collectif, etc.), et sa cohérence avec le contenu du parcours.
- **Motivation et projet professionnel** : clarté du projet, compréhension du métier visé, capacité à se projeter en stage puis en emploi à l'issue de la formation.
- **Potentiel de progression** : capacité démontrée à monter en compétence rapidement compte tenu du format intensif et court du parcours.
- **Équité de genre** : priorité donnée à un objectif de parité, avec une attention renforcée à la candidature des jeunes femmes.
- **Vulnérabilité socio-économique et diversité territoriale** : priorité aux jeunes en situation de précarité, à faibles opportunités d'accès à la formation, ou issus de zones périurbaines/rurales.
- **Engagement** : disponibilité pleine et capacité à s'engager sur l'ensemble du parcours, y compris la phase de stage.

4.4 Pièces à fournir

- Formulaire de candidature dûment rempli
- Copie d'une pièce d'identité
- Lettre de motivation
- CV (le cas échéant) ou portfolio/travaux artistiques
- Tout justificatif ou preuve de l'expérience/pratique déjà exercée dans la filière visée: portfolio, attestation, lien vers des réalisations, témoignage d'un collectif ou d'une structure, etc. (apprécié)
- Lettre de recommandation (non obligatoire)

5. ENGAGEMENTS:

Les candidats sélectionnés s'engagent à :

- Suivre l'intégralité du parcours de formation ;
- Respecter le règlement intérieur de la structure d'accueil ;
- Participer aux dispositifs de suivi et d'évaluation du projet.

6. CALENDRIER ET MODALITÉS DE DÉPÔT

Étapes	Calendrier
Lancement de l'appel à candidatures	13 Août 2026
Date limite de dépôt des candidatures	11 Septembre 2026 à 23h59

Modalités de dépôt :

- Formulaire en ligne: <https://forms.gle/DYz4eDsS9LpZAq7L8>

Contact pour informations complémentaires : contact@eunicsenegal.com

Le présent appel s'inscrit dans une démarche d'égalité des chances et encourage vivement les candidatures des jeunes femmes ainsi que des jeunes issus de zones à faibles opportunités.